

# Les Normands moins bien dotés en équipements sportifs

Les Normands disposent de 17 000 équipements sportifs répartis sur tout le territoire, soit un taux de 51 équipements pour 10 000 habitants, c'est moins qu'en France hors Île-de-France<sup>1</sup> (53,3 ‰<sup>2</sup>). Les terrains de grands jeux, les courts de tennis et les boulodromes sont les équipements les plus répandus en Normandie. L'accès à un panel de huit équipements « structurants » (dont les terrains de grands jeux, les courts de tennis, les gymnases et les piscines) est relativement aisé pour la population même si dans certaines zones rurales, l'éloignement peut constituer un frein à la pratique sportive. La région présente notamment un déficit en piscines. Les installations normandes ont, en moyenne, une trentaine d'années comme au niveau national. Plus d'un quart de ces équipements a bénéficié de travaux de réhabilitation.

## En Normandie, un taux d'équipements inférieur au niveau national hors Île-de-France

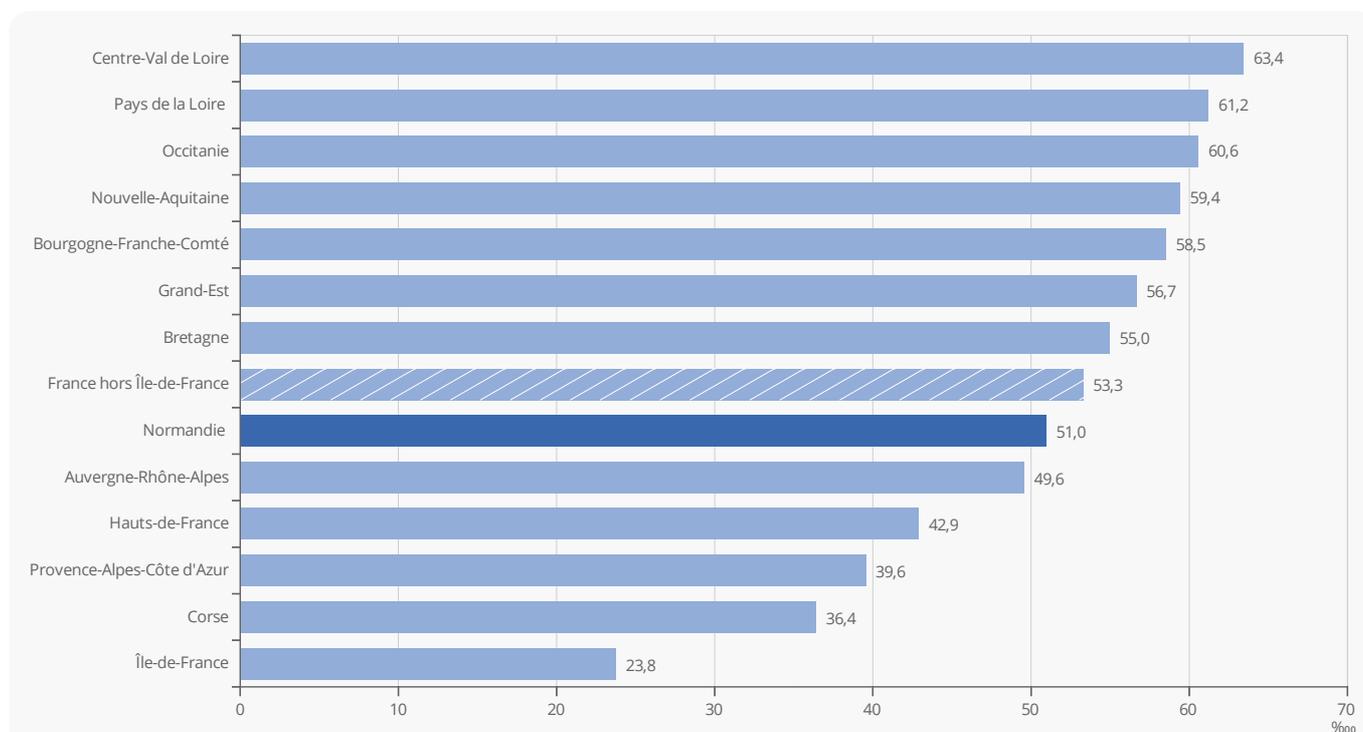
En 2020, près de 17 000 équipements sont à la disposition de la population normande pour faire du sport sur le territoire régional. Avec un taux de 51 équipements pour 10 000 habitants, la Normandie se situe au 8<sup>e</sup> rang des

régions métropolitaines ► **figure 1**, en dessous de la moyenne France hors Île-de-France.

Au sein du territoire régional, les habitants de l'Orne sont mieux dotés en proportion, avec un taux qui culmine à 64,4 ‰ contre seulement 43,3 ‰ en Seine-Maritime. Ces écarts s'expliquent en particulier par les différences de densité de la population dans ces départements. Ainsi, la Seine-Maritime

rassemble moins du tiers (32 %) de l'ensemble des équipements sportifs normands pour près de 38 % de la population normande. De même, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) les plus peuplés (Métropole Rouen Normandie, Communauté urbaine (CU) de Caen la Mer, CU du Havre Seine Métropole et Communauté d'agglomération (CA) du Cotentin) apparaissent moins pourvus

### ► 1. Taux d'équipement pour 10 000 habitants par région en 2020



**Note de lecture :** Le taux d'équipement en Normandie est de 51 pour 10 000 habitants

Sources : INJEP-MEDES, Recensement des équipements sportifs, Espaces et Sites de pratiques (RES) 2020 – Insee, Recensement de la population 2018

1 France métropolitaine hors Île-de-France

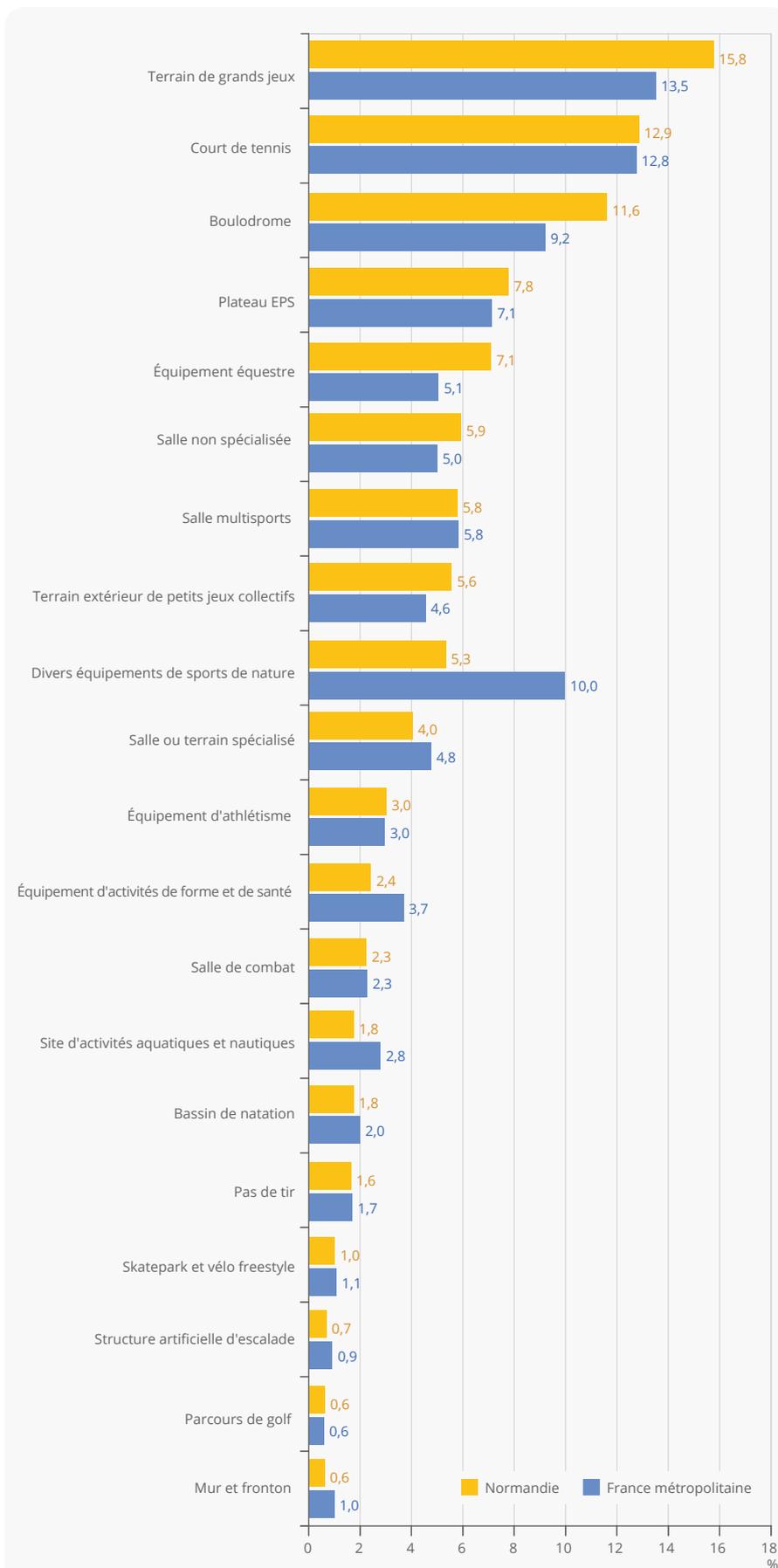
2 ‰ : pour 10 000 habitants

en équipements au regard de leurs populations respectives (entre 35 et 46 ‰). À l'inverse, des EPCI plus ruraux (Communauté de communes (CC) Cœur du Perche, CC Interco Normandie Sud Eure, etc.) ou se situant le long du littoral de la Manche et bénéficiant d'un attrait touristique important (CC Cœur Côte Fleurie, CC Cœur de Nacre, CC de la Côte d'Albâtre, etc.) sont bien mieux fournis avec des taux supérieurs à 87 ‰ et allant même jusqu'à 124 ‰.

### Les terrains de football ou de rugby, les boudodromes et les centres équestres sont bien implantés en Normandie

En Normandie, 133 types d'équipements différents sont disponibles allant des terrains de football ou courts de tennis aux terrains de horse-ball ou simulateurs de chute libre qui peuvent être regroupés en grandes familles ► **annexes**. Parmi elles, les terrains de grands jeux (terrains de football et de rugby notamment), sont les équipements les plus répandus en Normandie comme en France entière. Avec près de 2 700 installations, ils représentent environ 16 % de l'ensemble des équipements régionaux (13,5 % sur le plan national ; ► **figure 2**). Ils sont suivis des courts de tennis (13 %) puis des boudodromes (environ 12 %). Avec les plateaux d'éducation physique et sportive (terrains multisports en extérieur, city-stades, etc.) et les équipements équestres qui viennent ensuite, les cinq premières familles d'équipements rassemblent la majorité des équipements normands. Les terrains de grands jeux, boudodromes et équipements équestres sont plus répandus en Normandie qu'en France entière. Les boudodromes le sont en particulier dans l'Orne et l'Eure. Les centres équestres sont particulièrement présents dans l'Orne et dans le Calvados ; avec la Manche, ce sont en effet les départements français les plus importants pour l'élevage du cheval. Le nombre d'équipements rapporté à la population ressort plus favorablement dans les territoires peu denses, mais la « palette » des équipements disponibles est tout aussi importante pour favoriser la pratique sportive des habitants. Sous cet angle, la diversité des types d'installations sportives est nettement plus présente dans les territoires plus denses et plus urbains. En effet, la Seine-Maritime propose 112 types d'équipements différents à ses habitants, le Calvados 107 types d'équipements, l'Eure et

## ► 2. Les 20 premières familles d'équipements sportifs en Normandie en 2020



**Note de lecture :** Les terrains de grands jeux (terrain de football, de rugby, etc.) représentent 15,8 % des équipements sportifs normands en 2020.

Sources : INJEP-MEDES, Recensement des équipements sportifs, Espaces et Sites de pratiques (RES) 2020

### ► 3. Nombre et taux d'équipement pour 10 000 habitants parmi les huit équipements « structurants »

	Terrains de grands jeux		Courts de tennis		Plateaux et terrains de jeux extérieurs		Salles multisports (gymnases)		Terrains d'athlétisme	
	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants
Calvados	576	8,3	570	8,2	475	6,8	227	3,3	85	1,2
Eure	534	8,9	358	6,0	502	8,4	146	2,4	170	2,8
Manche	433	8,7	369	7,4	290	5,8	167	3,4	68	1,4
Orne	289	10,3	212	7,5	158	5,6	90	3,2	23	0,8
Seine-Maritime	842	6,7	672	5,4	840	6,7	352	2,8	167	1,3
<b>Normandie</b>	<b>2 674</b>	<b>8,0</b>	<b>2 181</b>	<b>6,6</b>	<b>2 265</b>	<b>6,8</b>	<b>982</b>	<b>3,0</b>	<b>513</b>	<b>1,5</b>
France métropolitaine	41 817	6,4	39 480	6,1	36 185	5,6	18 067	2,8	9 186	1,4
France hors Île-de-France	39 028	7,4	34 150	6,5	32 240	6,1	15 542	3,0	8 099	1,5

	Dojos		Skateparks, anneaux de roller, vélos freestyle		Piscines		Ensemble des équipements « structurants »		Ensemble des équipements	
	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants	Nombre	Surface des bassins en m <sup>2</sup> pour 10 000 habitants	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants
Calvados	75	1,1	38	0,5	67	176	2 113	30,4	3 638	52,4
Eure	67	1,1	32	0,5	45	162	1 854	30,9	3 469	57,8
Manche	45	0,9	36	0,7	35	110	1 443	29,1	2 596	52,3
Orne	24	0,9	16	0,6	27	200	839	29,8	1 813	64,4
Seine-Maritime	127	1,0	52	0,4	106	191	3 158	25,1	5 440	43,3
<b>Normandie</b>	<b>338</b>	<b>1,0</b>	<b>174</b>	<b>0,5</b>	<b>280</b>	<b>171</b>	<b>9 407</b>	<b>28,3</b>	<b>16 956</b>	<b>51,0</b>
France métropolitaine	6 219	1,0	3 382	0,5	5 857	194	160 193	24,7	309 472	47,7
France hors Île-de-France	5 156	1,0	3 100	0,6	5 163	208	142 478	27,1	280 444	53,3

**Note de lecture :** En 2020, dans le Calvados, la surface moyenne des bassins est de 176m<sup>2</sup> pour 10 000 habitants

Sources : INJEP-MEDES, Recensement des équipements sportifs, Espaces et Sites de pratiques (RES) 2020 – Insee, Recensement de la population 2018

la Manche 94 types d'équipements tandis que l'Orne n'en offre que 77 différents. À l'échelle des EPCI, la Métropole Rouen Normandie en propose 87 différents, tandis que

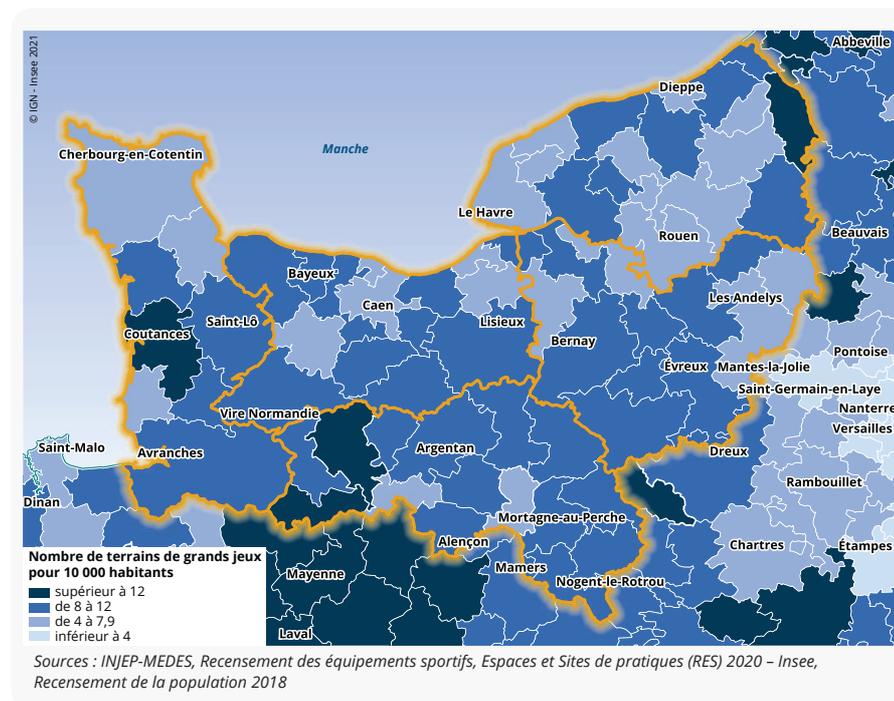
des intercommunalités plus rurales, telles que la CC du Pays du Fertois et du Bocage Carrougien, ou celle de Londinières, ne disposent que d'une dizaine d'équipements différents.

### La Normandie est moins bien dotée en piscines

Parmi ce large panel d'équipements disponibles, une sélection de huit familles d'équipements a été définie en raison de leur caractère « structurant »<sup>3</sup> ► **annexes** : il s'agit des terrains de grands jeux, des plateaux et terrains de jeux extérieurs, des courts de tennis, des salles multisports (gymnases), des terrains d'athlétisme, des dojos, des piscines et enfin des skateparks, anneaux de roller et aires de vélo freestyle. Avec 9 400 unités, cette sélection représente 55 % de l'ensemble des équipements sportifs normands contre 51 % au niveau national ► **figure 3**.

Avec 280 piscines, la région compte un peu moins de piscines par habitant qu'en France hors Île-de-France (0,5 pour 10 000 habitants contre 0,6 ‰). Surtout, la surface moyenne des bassins normands est bien plus faible avec seulement 171 m<sup>2</sup> pour 10 000 habitants tandis qu'elle atteint 208 m<sup>2</sup> ‰ dans l'ensemble des régions françaises hors Île-de-France. Elle est particulièrement basse dans la Manche, avec seulement 110 m<sup>2</sup> ‰. En revanche, la Normandie apparaît bien dotée en terrains de grands jeux (8 équipements pour 10 000 habitants contre 7,4 ‰ en France hors Île-de-France).

### ► 4. Taux d'équipements en terrains de grands jeux par EPCI



**3** Terrains de grands jeux (football, rugby, etc), courts de tennis, terrains de jeux extérieurs, gymnases, terrains d'athlétisme, dojos, skateparks et anneaux de rollers, piscines

La densité de tels équipements est relativement homogène entre départements normands, avec un taux un peu supérieur dans l'Orne (10,3 ‰) et les territoires plus « ruraux », au contraire de ceux de Seine-Maritime (6,7 ‰) et des espaces plus urbanisés ► **figure 4**. Les plateaux et terrains de jeux extérieurs sont également plus nombreux en Normandie qu'en France hors Île-de-France (taux d'équipement de 6,8 ‰ contre 6,1 ‰) et notamment dans l'Eure (8,4 ‰).

En ce qui concerne les terrains d'athlétisme, la Normandie se situe dans la moyenne de la France hors Île-de-France (1,5 pour 10 000 habitants). L'Eure se détache toutefois avec un taux d'équipements près de deux fois supérieur au niveau régional et national (2,8 ‰ contre 1,5 ‰), à l'opposé de l'Orne, près de deux fois plus faible (0,8 ‰).

La région est également dans la moyenne des régions françaises hors Île-de-France en termes d'équipements en salles multisports (gymnases), avec 3 salles pour 10 000 habitants. L'Eure se trouve moins bien dotée que les autres départements normands. C'est notamment le cas dans les CC du Pays du Neubourg ou du Pays de Conches, où les taux d'équipements sont parmi les plus faibles de la région (1,3 et 1,6 ‰ ; ► **figure 5**), au contraire de territoires situés au bord de la Manche ou dans l'Orne, comme la CC du Val d'Orne ou les CA Mont-Saint-Michel-Normandie et de la Région Dieppoise.

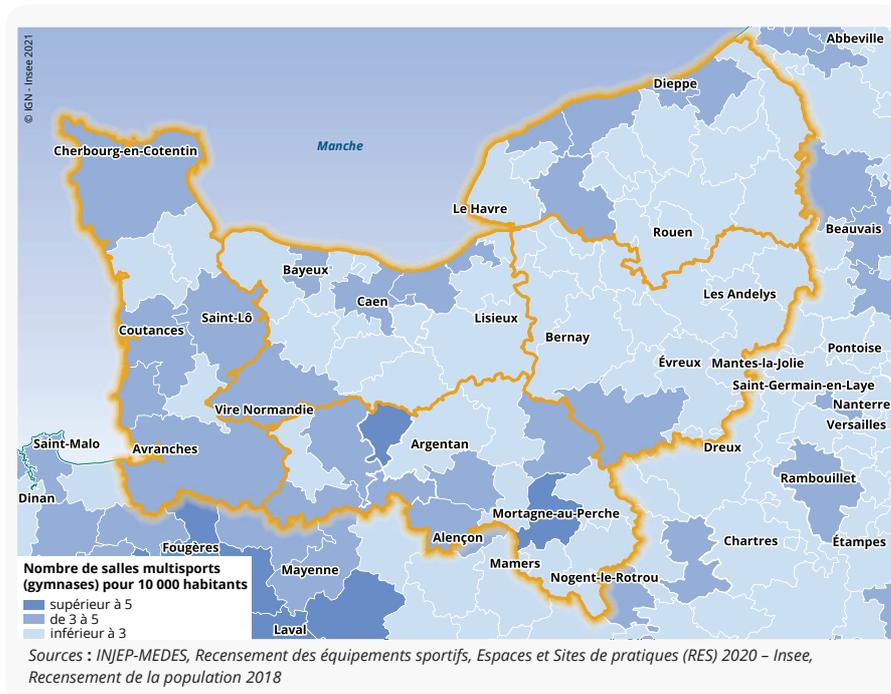
Avec près de 2 200 courts de tennis sur son territoire, le taux d'équipement régional (6,6 ‰) est très proche de celui observé dans l'ensemble des régions françaises hors Île-de-France (6,5 ‰). Le Calvados se distingue des autres départements normands par un taux plus élevé (8,2 ‰). Concernant les dojos et l'ensemble constitué des skateparks et anneaux de roller, le niveau d'équipement en Normandie et dans ses départements est très proche du niveau national.

### Des équipements sportifs accessibles rapidement en Normandie

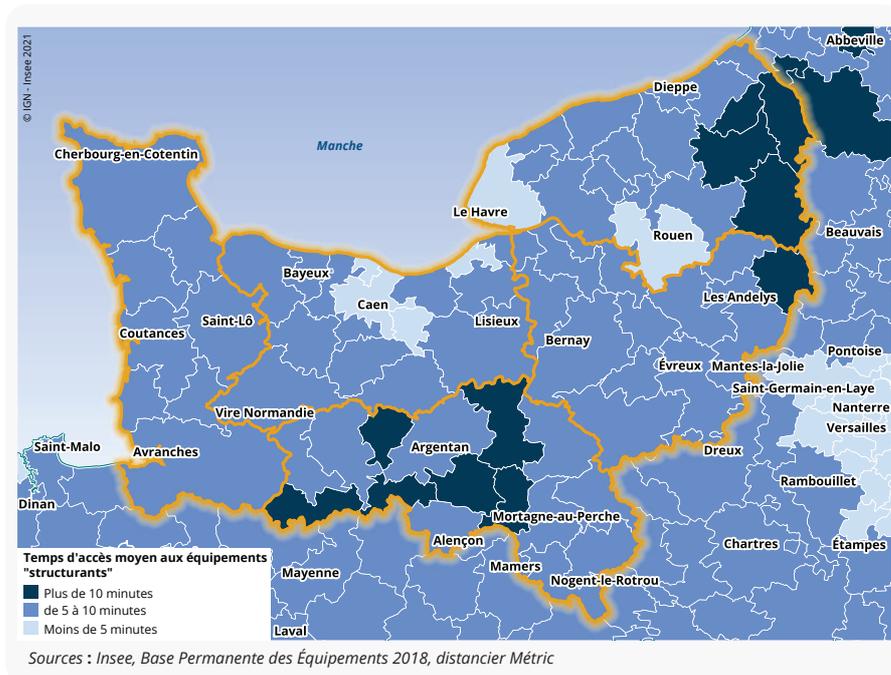
Le temps de trajet à l'un au moins des équipements « structurants » est relativement court puisqu'il faut à peine plus de cinq minutes en moyenne (en voiture et en heures creuses) pour se rendre à l'un d'eux. Ce temps de parcours est comparable à celui qui prévaut en moyenne en France hors Île-de-France alors qu'il n'est que d'un peu plus de trois minutes en région Île-de-France.

Au sein de l'espace régional, les temps d'accès sont plus longs pour les habitants de l'Orne pour qui il faut plus de sept minutes en moyenne pour accéder à l'un

## ► 5. Taux d'équipements en gymnases par EPCI



## ► 6. Temps d'accès moyen aux équipements « structurants » par EPCI



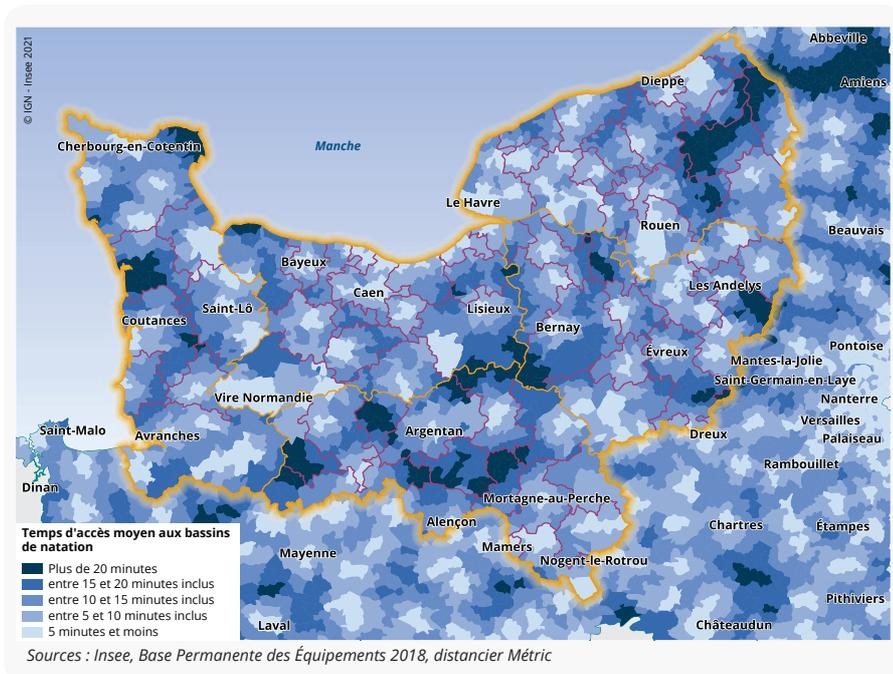
de ces équipements. Dans les EPCI des communautés de communes des Vallées d'Auge, du Merlerault, du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, les temps d'accès sont proches de quatorze minutes en moyenne ► **figure 6**. Les EPCI ruraux du Pays de Bray à l'est de la Seine-Maritime sont également concernés par des temps d'accès assez long. Les habitants de la CC de Londinières mettent près de douze minutes avant d'accéder à ces équipements tandis que dans les EPCI les plus urbains et peuplés ou en bordure littorale, les temps d'accès sont bien plus

courts (proche de quatre minutes dans la CC Cœur de Nacre et la CU Caen la Mer).

### En Normandie, les piscines sont parfois éloignées

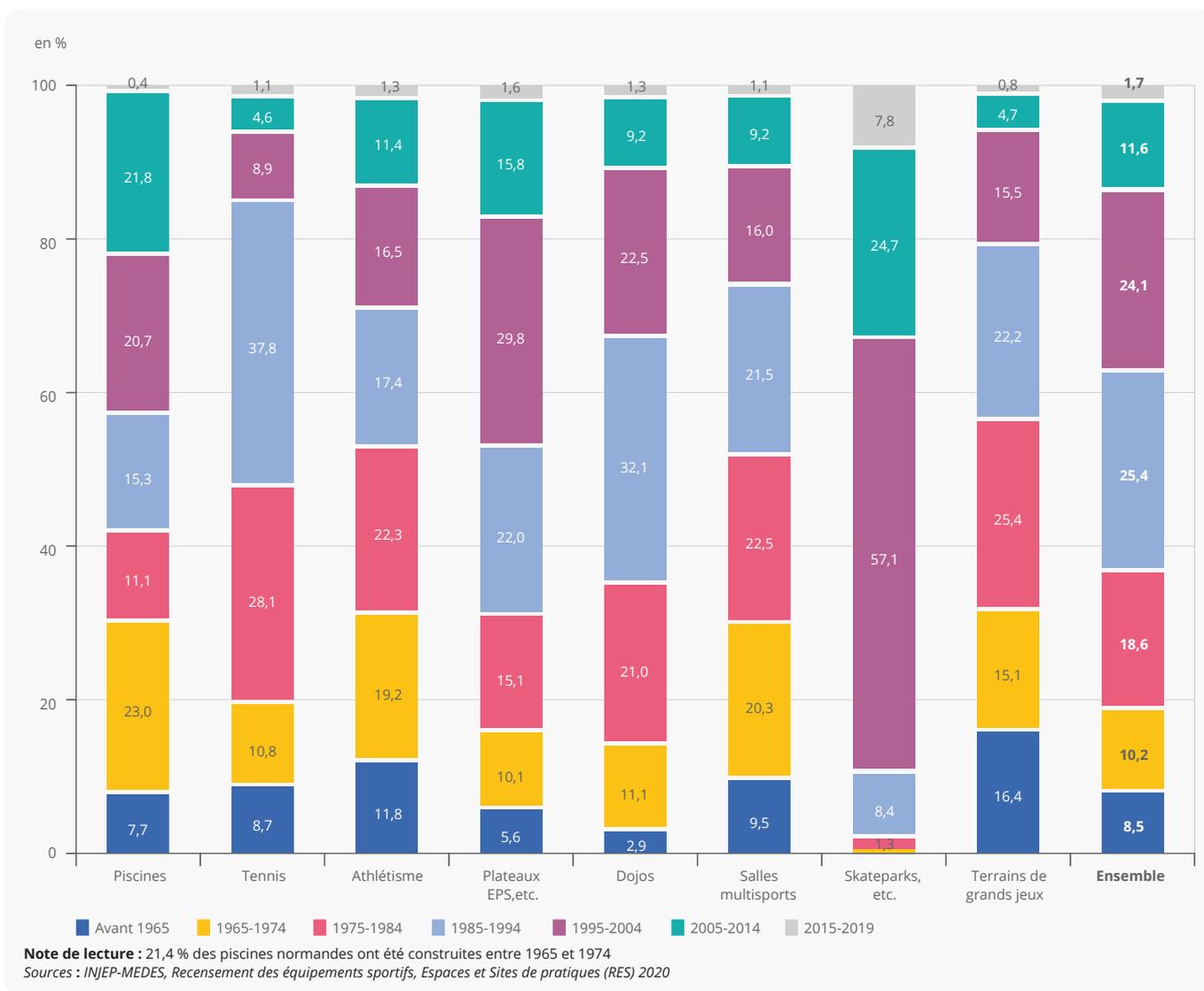
Les temps d'accès aux équipements structurants ne sont pas homogènes. Les équipements les plus largement répandus sur le territoire (terrains de grands jeux, courts de tennis, gymnases, plateaux et terrains de jeux extérieurs) sont en moyenne très rapidement

## ► 7. Temps d'accès aux piscines par commune



accessibles (aucune commune normande ne se situe à plus de quinze minutes d'un terrain de grands jeux ou d'un court de tennis par exemple). Les temps d'accès aux salles de combat sont un peu plus longs mais restent équivalents à ceux observés en France hors Île-de-France. Ils sont, en revanche, bien plus longs pour les terrains d'athlétisme, les piscines et les skateparks, entre sept et huit minutes en moyenne. L'accès aux terrains d'athlétisme en Normandie se fait dans des temps équivalents à ceux de France hors Île-de-France tandis qu'ils sont plus courts pour accéder aux skateparks. Enfin, compte-tenu du faible niveau d'équipement de la région en piscines, le temps d'accès moyen à cet équipement est légèrement plus long en Normandie (près de huit minutes) et peut dépasser les vingt minutes pour les résidents de plusieurs communes situées au nord-est de la Seine-Maritime, à l'est de Cherbourg-en-Cotentin et au nord de Coutances dans la Manche, ou bien dans tout le

## ► 8. Répartition des équipements sportifs normands par période de mise en service



## ► 1. L'accès aux gymnases et aux piscines par les jeunes, un enjeu important

Deux équipements sont particulièrement importants pour le développement des activités physiques et sportives (APS) des jeunes : les gymnases et les piscines. Ils sont en effet tous deux fréquemment utilisés lors des séances d'APS au sein des établissements scolaires.

Les piscines sont en outre indispensables à l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes, qui est aussi un enjeu de sécurité publique concernant le risque de noyade. En Normandie, la surface moyenne des bassins rapportée à la population des moins de 11 ans est plus défavorable que dans l'ensemble des régions hors Île-de-France, en moyenne 1 020 m<sup>2</sup> pour 10 000 jeunes Normands de moins de 11 ans contre 1 260 m<sup>2</sup> pour 10 000 (‰) ► **figure 10**.

La Manche est le département normand où cette surface relative est la plus faible (710 m<sup>2</sup>), accompagnée par l'Eure (870 m<sup>2</sup>). Dans les autres départements, cette surface dépasse les 1 080 m<sup>2</sup> et culmine à 1 280 m<sup>2</sup> dans l'Orne.

Concernant les gymnases, rapporté à la population des moins de 18 ans, le taux d'équipements est à peine inférieur en Normandie à celui de la France hors Île-de-France (8,7 contre 8,8 pour 10 000 jeunes). Cependant, au sein de la région, le département de l'Eure dispose d'un taux d'équipements assez faible avec 7,0 pour 10 000. La Seine-Maritime est aussi plus faiblement dotée pour ses jeunes avec 7,9. Dans les trois autres départements, le taux d'équipements est bien plus favorable, oscillant entre 9,5 dans le Calvados et 11 dans la Manche.

## ► 10. Taux d'équipements en piscines pour 10 000 jeunes de moins de 11 ans et en gymnases pour 10 000 jeunes de moins de 18 ans

	Piscines Surface des bassins en m <sup>2</sup> pour 10 000 hab de moins de 11 ans*	Gymnases Taux d'équipement pour 10 000 hab de moins de 18 ans
Calvados	1 080	9,5
Eure	870	7,0
Manche	710	11,0
Orne	1 280	10,4
Seine-Maritime	1 120	7,9
<b>Normandie</b>	<b>1 020</b>	<b>8,7</b>
France métropolitaine	1 160	8,1
France hors Île-de-France	1 260	8,8

\* arrondi à a dizaine

**Note de lecture :** En 2020, la surface moyenne des bassins de natation pour 10 000 habitants de moins de 11 ans du Calvados est de 1 080 m<sup>2</sup>

Sources : INJEP-MEDES, Recensement des équipements sportifs, Espaces et Sites de pratiques (RES) 2020 – Insee, Recensement de la population 2017

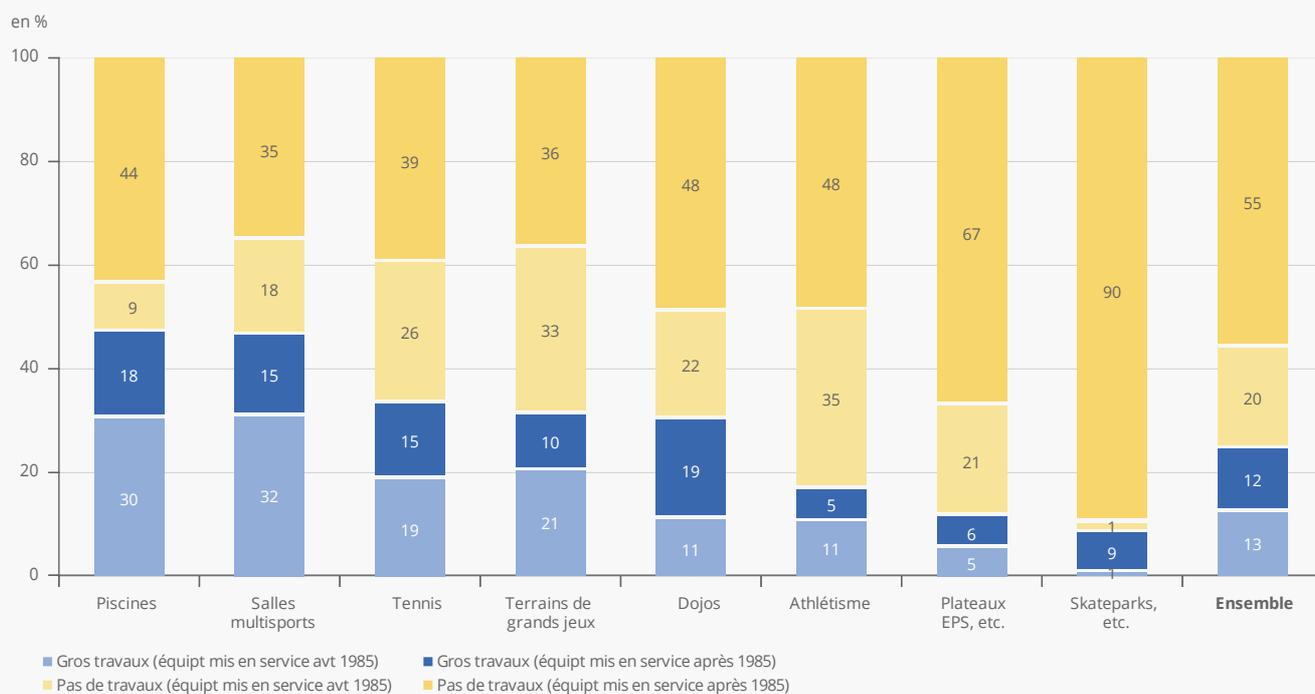
département de l'Orne exceptée sa partie ouest ► **figure 7**.

Ces temps d'accès déterminés pour l'ensemble de la population des communes peuvent différer pour les utilisateurs spécifiques de ces équipements sportifs. Ainsi 92 % des licenciés en football résident à moins de cinq minutes d'un terrain de grands jeux et 86 % des licenciés en tennis sont à moins de cinq minutes d'un court de tennis tandis qu'un peu moins de 50 % des licenciés en athlétisme habitent à moins de cinq minutes d'un terrain d'athlétisme.

## Un tiers des équipements sportifs mis en service avant 1985

L'ancienneté des équipements (date de mise en service) est un bon indicateur de l'état du parc d'équipements sportifs. Les équipements normands ne sont pas plus anciens que dans l'ensemble France hors Île-de-France avec une ancienneté moyenne de 29,4 ans (contre 29,5). Seules les piscines sont un peu plus récentes (29 ans contre 35). Parmi les équipements « structurants », les plus anciens, en moyenne, sont les terrains de grands jeux, gymnases, terrains d'athlétisme et courts de tennis. Entre 42 et 57 % d'entre eux datent d'avant 1985 ► **figure 8**. À

## ► 9. Les équipements sportifs normands ayant bénéficié de gros travaux



**Note de lecture :** 48 % des piscines normandes ont été rénovées. 30 % datent d'avant 1985 et 18 % sont postérieures

Sources : INJEP-MEDES, Recensement des équipements sportifs, Espaces et Sites de pratiques (RES) 2020

## ► 2. Sports de nature et sports « Outdoor » en Normandie

Le territoire normand offre une grande diversité de paysages et de sites pour les pratiquants des sports de nature. Ce potentiel est aujourd'hui investi par une diversité d'acteurs publics et privés qui multiplient, à la campagne comme en ville, les offres à des pratiquants toujours plus nombreux et exigeants. En effet, ces sports de nature dépassent les dimensions traditionnelles du sport pour investir également les champs du tourisme, du loisir et de l'économie. Les dernières études montrent des potentialités socio-économiques intéressantes pour les territoires ruraux et pour les secteurs d'activités comme le vélo, le nautisme ou l'équitation, la randonnée et les événements sportifs.

Randonnée pédestre, course de nature, trail, randonnée équestre, voile, kite surf, canoë-kayak, char à voile, parapente, planeur, randonnée motorisée, raid nature, triathlon, etc. Plus de 33 fédérations « sports de nature » sont répertoriées en Normandie et on estime que plus de 1,2 million\* de personnes pratiquent en Normandie un de ces sports.



Crédit photos : Pôle Ressources National des Sports de Nature



Les sports de nature se caractérisent par l'usage de lieux de pratique en espaces naturels non dédiés spécifiquement à la pratique sportive. Les espaces, les sites ou les itinéraires peuvent être utilisés de façon spontanée ou organisée, quels que soient le statut foncier et le niveau d'équipement dédié à la pratique. Ainsi, l'augmentation des pratiquants nécessite d'engager des politiques de gestion pour préserver les espaces naturels et garantir un développement maîtrisé des sports de nature.

La loi 2000-627 du 6 juillet 2000 a confié aux départements la compétence du développement maîtrisé des sports de nature. Les espaces et les itinéraires des sports de nature dépassent souvent les frontières administratives et nécessitent des programmes coordonnés entre les différents territoires.

La terminologie « Sports Outdoor », largement répandue dans le monde par les équipementiers, comprend des dimensions élargies à l'ensemble des activités sportives d'extérieur pratiquées dans des espaces ouverts. Les sports Outdoor intègrent les espaces naturels mais aussi les espaces urbains où les demandes sont très fortes. Pour un territoire rural comme urbain, les sports Outdoor sont au cœur d'enjeux d'aménagement comme la réalisation de voies cyclables et de voies vertes, d'itinéraires de randonnées pédestres, cyclistes, équestres, nautiques ou de sites aériens. Les pratiquants investissent des espaces, des sites ou des itinéraires qu'il faut répertorier, aménager, entretenir et gérer pour garantir leur sécurité, concilier les usages des autres utilisateurs tout en préservant les écosystèmes.

\* Source : « Les Sports de Nature en Normandie, Repères et enjeux », DRDJSC, 2016

l'inverse, les plateaux et terrains de jeux extérieurs (25,5 ans d'ancienneté moyenne) et surtout les skateparks sont de construction bien plus récente. Pour ces derniers, 90 % datent d'après 1995 (16,2 ans d'ancienneté moyenne) en lien avec un développement plus tardif de ce type de pratique. La mise en service des dojos et des courts de tennis est fortement concentrée entre 1975-2004 : les trois quarts de ces équipements ont été construits sur cette période. Les périodes de construction des piscines sont plus disparates puisque 30 % d'entre elles datent d'avant 1975 mais plus d'une sur cinq a été mise en service après 2004.

### Un quart des équipements sportifs normands a été rénové

En Normandie, le quart des équipements sportifs a fait l'objet de travaux de réhabilitation ou de rénovation (taux similaire à celui de la France hors Île-de-France). Logiquement les équipements anciens sont ceux qui bénéficient le plus de ces travaux (80 % des équipements rénovés ont été mis en service avant 1995). Concernant les équipements « structurants », près de la moitié des gymnases et des piscines ont été rénovés (dont 80 % des piscines datant d'avant 1985) ► **figure 9**. Les

plateaux et terrains de jeux extérieurs ainsi que les skateparks, équipements plus récents, ont moins bénéficié de travaux (respectivement 12 et 9 %). De même, les terrains d'athlétisme, pourtant relativement anciens, ont été peu rénovés (17 %). Pour les autres équipements structurants (terrains de grands jeux, courts de tennis et dojos), le taux de rénovation oscille entre 30 et 34 %, soit un niveau supérieur à celui de l'ensemble des équipements sportifs normands. ●

#### Auteurs :

Camille Hurard et Bruno Mura